

Le décrochage scolaire est une réalité qu'il convient d'appréhender de manière efficace, tant dans le repérage et l'accompagnement que dans la prévention de celui-ci.

L'enjeu pour l'Enseignement catholique est essentiel : rejoindre tous les jeunes en les aidant à dessiner leur projet de vie. Le Comité National de l'Enseignement Catholique (C.N.E.C) l'a placé au cœur de ses préoccupations notamment en matière d'orientation -texte voté au Comité le 3 juillet 2009-, en préconisant la création d'un dispositif d'aide aux décrocheurs par académie. Les expériences actuelles diocésaines ou d'établissements montrent qu'il y a un « déjà là » dont tous les acteurs qui souhaitent avancer sur ce sujet peuvent largement s'inspirer.

Ce « 4 pages » reprend des éléments du rapport¹ d'étude effectué sur une grande partie des dispositifs existants. Les documents centraux donnent des repères pour élaborer ou relire des dispositifs diocésains ou d'établissement. Le 3^{ème} schéma synthétise les éléments en jeu pour comprendre le phénomène de décrochage. Ces extraits reprennent le caractère innovant pointé dans l'étude et laisse à chaque acteur la possibilité d'explorer la marge de liberté qui lui appartient. Ils sont conçus comme des premiers outils pour mener une réflexion en équipe, pouvant conduire à des interrogations comme par exemple autour de certaines démarches pédagogiques à revisiter (certaines situations générant du décrochage) ou autour du plan de formation dans l'établissement.

Questionnement et travail en partenariat sont des clés de réussite pour ce type de projet, les solutions appartiennent à tous, n'hésitons pas à continuer à en inventer.

La mission reste à la disposition des directions diocésaines pour l'aide, le montage ou la relecture de dispositifs.

¹ Rapport de Cécile Choblet téléchargeable sur le site : <http://departement-education.enseignement-catholique.fr> à la rubrique « Mission Besoins Éducatifs Particuliers ».

CADRE DE TRAVAIL POSSIBLE POUR L'ORGANISATION ET LE SUIVI D'UN DISPOSITIF EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Dispositif en établissement au sein d'un réseau L'élève est accueilli dans un dispositif.

La dimension institutionnelle
La dimension d'un diocèse et/ou d'un réseau
d'établissements:

- Écriture du projet : Orientations et évaluations fixées par un groupe de pilotage diocésain et/ou du réseau
- Proposition faite à l'ensemble des établissements du diocèse et/ou du réseau
- Chaque établissement organise un groupe de veille « décrochage scolaire »

L'établissement

- Projet inscrit dans le projet d'établissement
 - Règlement intérieur
- Projet porté par la communauté: suivi, orientations, évaluation
- L'établissement organise:
- Des temps de concertation formalisés
 - Un accompagnement de l'équipe
 - Des temps de formation: Analyse de pratique, médiation...

L'élève

- Un protocole d'accueil et de suivi proposé
- Un contrat de réussite

Équipe pédagogique/éducative Du dispositif

- des volontaires : enseignants, éducateurs, cadres éducatifs
- des temps de concertation formalisés

Équipe pédagogique/éducative De l'établissement d'origine

- Un enseignant référent du jeune
- Suivi du jeune (collaboration à l'écriture du projet d'aide, livret de suivi, accompagnement du retour...)
- des temps de concertation formalisés avec l'équipe du dispositif

Projet pédagogique et éducatif

- Écriture du projet
- Prise en compte de la situation de l'élève : écriture du projet d'aide (objectifs, durée)
- Adaptation pédagogique/éducative : tutorat, relation pédagogique, pédagogie du projet, transversalité...
- Exigences scolaires (cadre du socle commun)
- Les temps d'inclusion sociale et scolaire favorisés

L'alliance éducative

- La famille est partie prenante du projet. Elle est sollicitée, associée pour toute étape du projet.

Un partenariat

- En relation avec les services de suivi du jeune
- En réseau avec :
 - des établissements scolaires
 - les différents acteurs institutionnels de l'insertion, de l'entreprise, du milieu associatif

Des ressources humaines

Une coordination/
intervention
animation

CADRE DE TRAVAIL POSSIBLE POUR L'ORGANISATION ET LE SUIVI D'UN DISPOSITIF MOBILE

Dispositif mobile

Les professionnels du dispositif rejoignent l'élève dans son établissement.

La dimension institutionnelle
La dimension d'un diocèse et/ou d'un
réseau d'établissements:

- Écriture du projet : Orientations et évaluations fixées par un groupe de pilotage diocésain et/ou du réseau
- Proposition faite à l'ensemble des établissements du diocèse et/ou du réseau
- Chaque établissement organise un groupe de veille « décrochage scolaire »

L'établissement organise:

- Des temps de concertation formalisés avec l'intervenant du dispositif
- Des temps de formation organisés: analyse de pratique, médiation...

L'élève

- Un protocole d'accueil et de suivi proposé
- Un contrat de réussite

Une organisation souple

- Mobilité et réactivité des intervenants
- Proximité : le jeune reste scolarisé au moins inscrit dans son établissement. Répondre à deux postulats : garder le lien social et l'intérêt du conflit sociocognitif
- Inventivité : une dynamique de recherche de propositions (suivi, dispositif)

Rôle des intervenants : accompagnement

- de l'élève et sa famille:
- de l'équipe pédagogique et éducative

Équipe pédagogique/éducative

- Tout enseignant peut être mobilisé
- Le professeur principal reste responsable du suivi

Des ressource

Une coordination/
intervention
animation

Le projet pédagogique et éducatif

- Prise en compte de la situation de l'élève : écriture du projet d'aide (objectifs, durée) en collaboration intervenants du dispositif/ équipe pédagogique et éducative
- Adaptation pédagogique/éducative : tutorat, relation pédagogique, pédagogie du projet, transversalité...
- exigences scolaires (cadre du socle commun)

En fonction des besoins les intervenants du dispositif travaillent:

- auprès du jeune, de sa famille ou de ses représentants
- auprès du groupe classe, des enseignants, des cadres éducatifs

Les modalités sont définies par l'ensemble des acteurs lors d'une réunion de travail formalisée. (Entretien, intervention classe, Parcours Individualisé, stages...)

L'équipe pédagogique et éducative reste mobilisée. L'intervenant du dispositif ne se substitue pas aux responsables de l'élève : Professeur Principal...

L'alliance éducative

La famille est partie prenante du projet. Elle est sollicitée, associée pour toute étape du projet.

Un partenariat

- En relation avec les services de suivi du jeune
- En réseau avec :
 - des établissements scolaires
 - les différents acteurs institutionnels de l'insertion. de l'entreprise. du milieu associatif.

POUR MIEUX COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS EN JEU DANS LE PROCESSUS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

